

## Sujet de français

**Consigne candidat** : À partir du sujet et du dossier proposés par le jury, vous concevrez la mise en œuvre d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune des deux disciplines français et mathématiques. Vous présenterez successivement les composantes pédagogiques et didactiques de chaque séance et son déroulement.

**Sujet** : Étude du code

**Contexte de la séance d'enseignement** :

- cycle d'enseignement : cycle 2 ;
- niveau de la classe : CP ;
- positionnement de la séance de français :
  - période (1, 2, 3, 4 ou 5) de l'année scolaire : 2 ;
  - séquence dans laquelle elle s'insère : le graphème « d ».

**Documents fournis au candidat** :

**Document 1** : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, *Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP »*, édition août 2019, réimpression de juin 2021, page 24.

**Partir du phonème ou du graphème ?**

[...] Beaucoup de manuels partent du phonème, dont la correspondance graphémique est lue à l'intérieur d'un mot illustré par un dessin. .... Un des inconvénients de cette entrée réside dans le fait que, ne pouvant pas déchiffrer les mots, l'élève est amené à les deviner grâce aux dessins pour pouvoir entendre le phonème du jour dans le graphème contenu dans chaque mot... Partir des phonèmes, c'est faire des « leçons de sons ». Alors qu'une grande majorité de graphèmes n'a qu'une prononciation à apprendre, beaucoup de phonèmes admettent chacun plusieurs écritures, ce qui nécessite un effort de mémorisation beaucoup plus important avec le départ phonémique qu'avec le départ graphémique... Commencer la leçon de lecture en demandant à l'élève d'effectuer une tâche de discrimination perceptive en identifiant un stimulus sonore, fugace dans le temps, revient à proposer une tâche qui fait appel à la mémoire auditive et que certains ne sont pas encore capables d'effectuer. » [...]

**Document 2** : Isabelle Carlier, Angélique Le Van Gong, *Taoki et compagnie, Méthode de lecture syllabique, guide du maître français CP*, Hachette Livre, collection Istra, 2010, page 3.

**La discrimination auditive**

« Chaque séance commence par un travail de discrimination auditive du son étudié. Tout au long de l'année, le nouveau son est introduit par des moyens différents : des comptines, des devinettes, des phrases. L'objectif est d'habituer les élèves à écouter et à repérer le son répété. Une fois le son repéré suivent des exercices oraux de discrimination (jeu de pigeon vole, du Maharadjah, du marché de Rodomodo, du magasin de Mariette...). Les élèves découpent les mots en syllabes pour discriminer le son à l'intérieur des mots. »

**Document 3** : Isabelle Carlier, Angélique Le Van Gong, *Taoki et compagnie, Méthode de lecture syllabique, Manuel de l'élève Progression*, Hachette Livre, 2017.

Période 1	Graphèmes : a, i/y, r, l, o, é, s, u, f, e, m, ch, n, é/è, v	Mots outils : il, Il y a, un, elle, est, de, le/l', sans, c'est, dans, une, et, sur, des, la, mais, avec, en, ne...pas, ses, sont, aussi, à, son, car, les
Période 2	Graphèmes : ou, z, p, c, b, j, g, d, an/en, t, h	Mots outils : où, s'est, comme, au, même, chez, qui, très, quelle, entre, toute, j'ai, tu ess, que, assez, tous